# Changer son statut de micro-entreprise Pourquoi et quand prendre la décision du changement de statut ?

#### 180 Euros

Salariés: prise en charge possible par les organismes de financement de formation (O.P.C.A. Organismes Paritaires Collecteurs agréés).

### Indicateur de performance

La note globale de satisfaction est de **80 sur 100** (à l'issue des enquêtes à 10 jours et 2 mois).

### **Prérequis**

Aucun

### **Durée et horaires** 1 jour (7h)

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

#### Date de la formation

Vendredi: 23 octobre 2020

### Objectif général

Vous êtes micro-entrepreneur et vous envisagez de changer de régime fiscal : cette formation vous permet de mesurer les conséquences liées à ce changement de statut et choisir ainsi la solution la plus adaptée à votre situation.

### **Objectifs Pédagogiques**

- Vérifier la situation actuelle de l'entreprise et identifier les raisons d'un changement de statut (chiffre d'affaires, charges, rentabilité)
- Connaitre les autres régimes fiscaux et leur fonctionnement
- Mesurer les conséquences fiscales, sociales et commerciales de ce changement sur l'entreprise.

#### Délai d'accès

Un à soixante jours entre la demande d'inscription et l'entrée en formation. Ce délai varie en fonction du financement mobilisé et du délai d'accord de prise en charge.

## Programme de la journée

### Faire le point sur votre micro-entreprise

- Nature de l'activité et perspective d'évolution
- Volume de chiffre d'affaires et seuils de tolérance
- Rentabilité et calcul de bénéfice

### Quitter le régime de la micro-entreprise

- Dépassement des seuils : conséquences immédiates
- Choisir la période la plus propice
- Changer de forme juridique ou pas

### Présentation du régime fiscal au réel

- Obligations comptables et fiscales
- Mécanisme de la TVA et déclaration de TVA
- Calcul du bénéfice et des cotisations sociales
- Option de la franchise de TVA

Email: formation-continue@cm-tours.fr - site internet: www.cma37.fr/article/se-former



# **Changer son statut de micro-entreprise**Pourquoi et quand prendre la décision du changement de statut ?



La CMA37 s'est dotée d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenserles conséquences d'un handicap.

### Méthode et moyens pédagogiques

Formation/Action qui propose une alternance d'apports théoriques, et des cas pratiques. De nombreux exemples concrets et d'outils permettent une application immédiate pratique. La formation s'appuyant sur les situations des stagiaires.

### **Documents remis**

Un support de cours reprenant les éléments clés d'un changement de régime fiscal et un outil permettant de comparer les résultats chiffrés selon le régime fiscal.

### **Public**

Micro-entrepreneurs (artisans, commerçants...)

### Nombre de participants

8 à 10 stagiaires

# Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter sur un parcours formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire, pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

# Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une **boite de réclamations suggestions** est à la disposition de tous les visiteurs, à l'accueil général de la CMA 37.

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société Formaeva un questionnaire à « chaud » est envoyé dans les 10 jours puis un questionnaire à « froid » dans les 2 mois après la formation.

# Evaluation des acquis de la formation

A la fin de la formation il est remis une attestation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de « être capable de ». Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mises en oeuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

### **Suivi Post Formation**

Un suivi individuel peut être proposé. Le

formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés. Le coût supplémentaire est facturé directement à l'entreprise (devis à demander).

### Bilan Pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.

### **Formatrices**

**Sophie ROY** : Titulaire BTS «Comptabilité et Gestion des Entreprises» en 1988.

Comptable unique depuis 30 ans dans divers PME et TPE avec établissement des bilans. Gestion d'une Pme en tant que Directrice. Formatrice dans la comptabilité et la gestion des entreprises.

Catherine ZIEGELMAYER: Diplômée d'une maitrise de gestion, elle pratique la comptabilité et la gestion en entreprise pendant 15 ans avant d'exercer le métier de formateur. Du suivi des stagiaires en EEP aux formations pour adultes, son expérience terrain lui apporte la compétence nécessaire à ses actions de formation. Animatrice spécialisée en création, gestion fiscalité et comptabilité de la petite entreprise et de la TPE.



Pour en savoir plus, contactez

vos conseillers au **02 47 25 24 36** 

Adresse de la formation
CMA37: 36-42 Route de Saint-Avertin - CS 50412- 37204 TOURS CEDEX
N° de déclaration d'existence: 24-37PO-01237- N°SIRET: 1837 0002 000013

Email: formation-continue@cm-tours.fr - site internet: www.cma37.fr/article/se-former

Département Formation Continue Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loir Gilles BARNERIAS et Annick MASSINA

